

OBJECTIFS :

Donner une connaissance générale du domaine funéraire aux agents d'exécution qui peuvent être en présence de familles. Être capable de répondre à des questions générales de la part de celles-ci et être capable de les renvoyer vers un supérieur quand ces questions sortent de leur champ de compétence.

PUBLIC :

Les agents qui exécutent la prestation funéraire :

- Les porteurs
- Les chauffeurs de véhicules funéraires
- Les agents de chambre funéraire ou de crématorium
- Les ouvriers marbriers exécutant les travaux de fossoyage, les inhumations ou les exhumations

CONTENU :

Le contenu de cette formation répond aux exigences réglementaires telles que définies par les décrets d'application des lois 93-23 et 2008-1350 :

- **Explication détaillée de la législation, réglementation funéraire :**
 - Les règles concernant les transports de corps avant mise en bière.
 - Les règles concernant les soins.
 - Les règles concernant les mises en bière, délais et conditions administratives.
 - Les règles concernant les transports de corps après mise en bière.
 - Les règles concernant les inhumations.
 - Les règles concernant les cimetières : concessions, inhumations, exhumations, travaux divers.
- **Hygiène et sécurité :**
 - Hygiène : les précautions à prendre en matière de transport de corps et de mise en bière.
 - Sécurité : les précautions à prendre en matière de portage, transports de fleurs et inhumations.
- **Psychologie et sociologie du deuil :**
 - Explication du phénomène du deuil

DURÉE : 16 heures

MOYENS :

Cette formation est proposée à distance, via une connexion internet, en E-learning (F.O.A.D), sous forme audio et vidéo. Le suivi de l'avancement du candidat se fait sur la plate forme F.O.A.D. Le candidat bénéficie également d'une assistance téléphonique. Une feuille d'émargement sera faite signée en fin de formation et une attestation de formation sera délivrée.